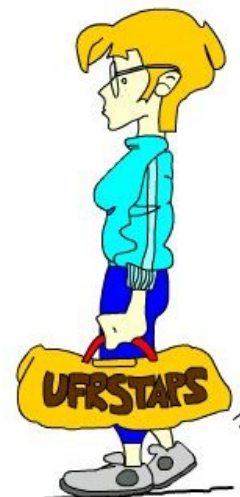


## Devenir des diplômés de 2<sup>ème</sup> cycle de STAPS

Créée en 1975, la filière universitaire STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives) est depuis quelques années en pleine mutation. Les effectifs d'inscrits ont quadruplé entre les rentrées 1990 et 2000 (de 11.600 à 45.200). Mais, après le boum des inscriptions consécutif à la fin de la sélection à l'entrée en DEUG, on assiste aujourd'hui, au niveau national, à un ralentissement de la hausse des effectifs. Il n'en va pas de même dans l'université de la Marne-la-Vallée : de 282 étudiants en 1997-1998, les effectifs sont passés à 647 étudiants à la rentrée 2001, soit une augmentation de 130% en quatre ans. La progression des effectifs, tant au niveau national qu'au niveau local, a nécessité et permis la diversification des parcours de formation en 2<sup>ème</sup> cycle : tous les diplômés ne peuvent en effet devenir professeurs d'éducation physique et sportive dans l'Education nationale...



La première partie de ce numéro d'Ofipe résultats est consacrée à la description des caractéristiques des inscrits; elles sont comparées autant que possible aux données nationales. La deuxième partie traite du devenir des diplômés de licence et de maîtrise 2000 : sont analysées les poursuites d'études et les insertions professionnelles au cours des deux années après l'obtention de leur diplôme.

### Profils : majoritairement des hommes, bacheliers généraux

En licence et maîtrise à l'UMLV, deux options sont actuellement proposées. L'option "éducation et motricité" doit conduire principalement au métier d'enseignant en éducation physique et sportive (EPS). L'option "management du sport" doit permettre de trouver des débouchés professionnels dans les domaines de la direction, de l'organisation ou de la promotion du sport et des loisirs (principalement en milieu associatif ou dans le secteur privé). Au niveau national lors de la rentrée 2000, plus d'un étudiant en licence STAPS sur deux suivait l'option "éducation et motricité" et 12,5% l'option "management du sport"; dans l'université, 81% des inscrits en licence en 2000 suivaient l'option "éducation et motricité" (66% en 2001).

A l'UMLV en 2000-2001, les étudiants de 2<sup>ème</sup> cycle représentaient 37% des effectifs d'inscrits en STAPS, contre 40,4% pour l'ensemble des universités françaises. Le 1<sup>er</sup> cycle est donc davantage représenté à l'UMLV; il n'y a pas de 1<sup>er</sup> cycle professionnalisé (de type DEUST) à Marne. Jusqu'à présent également, aucune formation de 3<sup>ème</sup> cycle n'est proposée, ce qui est d'ailleurs le cas dans nombre d'universités françaises (la part des inscrits en 3<sup>ème</sup> cycle en STAPS n'est que de 2,4% alors qu'elle est de 15% dans l'ensemble des disciplines).

### **Methodologie**

En mai 2002, l'Observatoire des Formations, des Insertions Professionnelles, Evaluations (OFIPE) de l'université de Marne-la-Vallée a interrogé les diplômés de second cycle de STAPS ayant obtenu leur licence ou leur maîtrise en 2000. 77 personnes sur 91 ont pu être interrogées par téléphone, soit un taux de réponse satisfaisant de 84,6%.

L'insertion professionnelle des diplômés de STAPS de l'UMLV n'est pas comparée à celle d'autres universités faute de données récentes sur le sujet. En effet, en quelques années seulement, l'offre de formation et le marché du travail ont considérablement évolué. Des extraits d'entretiens réalisés avec des diplômés en emploi viennent illustrer les informations statistiques.

La description des étudiants inscrits en STAPS durant les années universitaires 2000-2001 et 2001-2002 a été effectuée à partir des dossiers d'inscription à l'université saisis sous le logiciel Apogée. L'extraction des données a été réalisée par le Centre de Ressources Informatiques de l'UMLV. Ces informations ont été comparées à celles de la Direction de la Programmation et du Développement (DPD) qui portent sur l'ensemble des inscrits de la filière STAPS en France en 2000.

## **Une filière fortement masculine**

En 2000-2001, 31% des inscrits en STAPS à l'UMLV étaient des femmes; cette proportion était analogue à celle observée au niveau national (32%). A la rentrée 2001, la proportion de femmes a légèrement diminué à l'UMLV pour passer à 28%. Au niveau national comme au niveau local, on observe une baisse régulière du "taux de féminisation" : 42,5% en 1990, 38,5% en 1994. *"L'accroissement des effectifs observés ces dix dernières années n'a donc pas contribué à la féminisation de la filière"* déclare la DPD. Cette remarque vaut également l'UMLV.

Le "taux de féminisation" varie selon les niveaux de diplôme. Compte tenu de la diminution du pourcentage de femmes à l'UMLV, ces dernières sont davantage représentées en 2<sup>ème</sup> cycle qu'en 1<sup>er</sup> cycle : respectivement 34% et 29% en 2000; 31% et 27% en 2001.

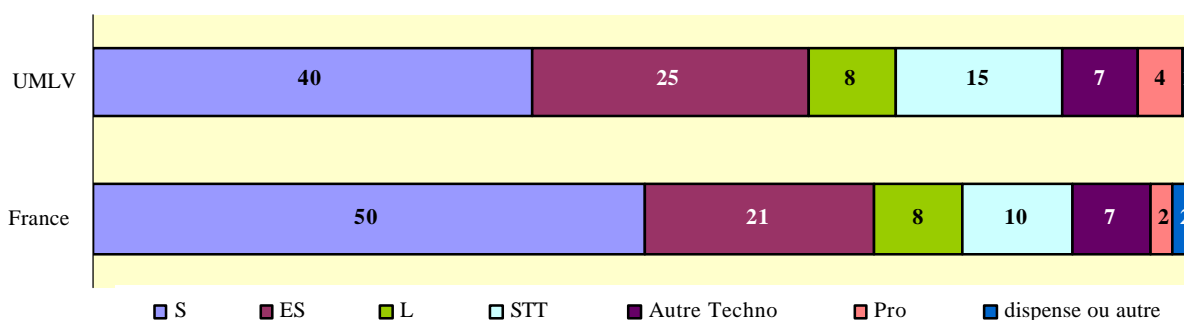
Au niveau national, les femmes sont minoritaires dans tous les cycles et dans toutes les options. Toutefois, en licence et maîtrise, elles s'inscrivent plus volontiers dans les options orientées vers l'éducation. Cette orientation était observée dans l'UMLV au cours de l'année 2000-2001. Un changement est observé l'année suivante : à la rentrée 2001, les femmes sont désormais proportionnellement un peu plus nombreuses en second cycle "management" qu'en second cycle "éducation et motricité".

## **Trois quarts de bacheliers généraux**

40% des étudiants en STAPS à l'UMLV sont titulaires d'un baccalauréat général scientifique : cette proportion est moins importante que celle observée au niveau national (graphique 1). La proportion de bacheliers littéraires est identique à celle observée au niveau national (8%). Près des trois quarts des inscrits en STAPS ont obtenu un baccalauréat général (69% des inscrits en 1<sup>er</sup> cycle, 80% en 2<sup>ème</sup> cycle). La proportion de bacheliers technologiques est plus forte dans l'UMLV qu'au niveau national.

13% des étudiants ont obtenu leur bac avec mention et seulement 39% l'ont obtenu sans année de retard. 60% l'ont obtenu en Seine et Marne, 34% dans un autre département d'Ile de France et 6% dans une autre région.

Graphique 1 - Répartition des inscrits en STAPS 2000 selon le bac (en %)



En licence, l'option "management du sport" attire, proportionnellement plus que l'option "éducation et motricité", des titulaires d'un baccalauréat général ES ou d'un bac technologique : 39% de ceux qui n'ont pas un bac général et 6 des 11 titulaires d'un bac STT se sont orientés en "management".

## Des origines sociales plutôt favorisées

Les étudiants inscrits en STAPS à l'UMLV ont plutôt de "meilleures" caractéristiques sociales que celles observées au niveau national. Ainsi la proportion d'enfants de cadre y est supérieure, celle des enfants d'ouvrier inférieure. Ces légères différences peuvent s'expliquer par la localisation de l'université en région parisienne.

Tableau 1 - Origine sociale des inscrits en STAPS 2000 (profession du chef de famille en %)

	UMLV	France entière
agriculteur	0,2	1,9
artisan, commerçant, chef d'entreprise	7,8	7,7
cadre, profession intellectuelle supérieure	36,6	31,3
employé	19,1	16,2
ouvrier	7,5	12,9
profession intermédiaire	20,3	21,4
retraité ou sans activité	8,6	8,5
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

En 2000-2001, seulement 17% des inscrits en STAPS bénéficiaient d'une bourse (8% en 2001-2002). Cette proportion est inférieure à celle observée dans l'ensemble de l'université (21% en 2000, 13% en 2001).

L'origine sociale des étudiants ne semble pas jouer sur le choix de l'option en licence.

## Les poursuites d'études

Les études de STAPS se sont diversifiées, des options ont été créées. Théoriquement, le métier accessible n'est plus seulement celui d'enseignant (professeur d'éducation physique et sportive, professeur des écoles dans l'éducation nationale, ou professeur de sport dans une collectivité territoriale). Des métiers de management du sport sont identifiés. Dans la réalité cependant, la majorité des étudiants de STAPS de l'UMLV cherche à préparer et à réussir un concours qui leur donne accès au professorat. La licence est le titre nécessaire mais non suffisant : la poursuite d'études est liée très majoritairement à l'objectif du concours.

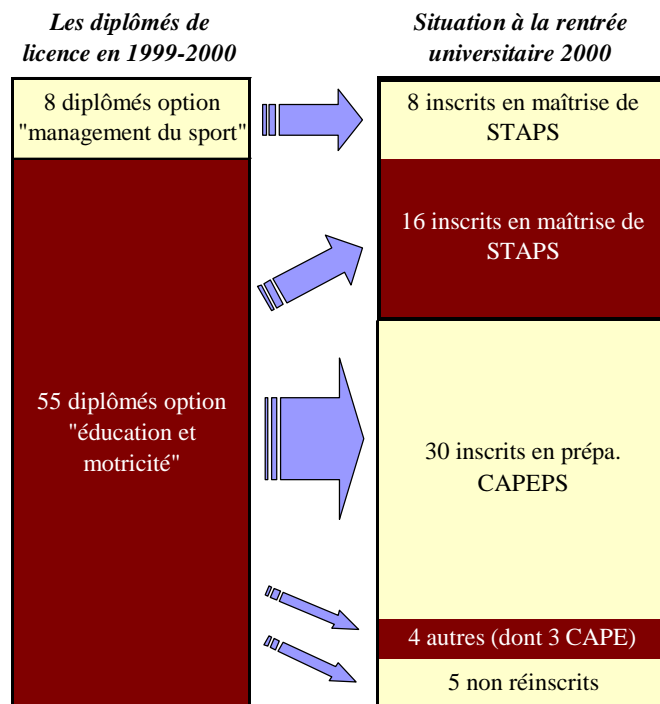
## Plus de 90% de poursuites d'études après la licence

58 des 63 diplômés interrogés, ayant obtenu la licence STAPS en 2000 (soit 92%), se sont réinscrits dans l'enseignement supérieur lors de la rentrée suivante. Ils ont suivi plusieurs parcours de formation. Le parcours de formation le plus fréquent est la *préparation aux concours de l'éducation nationale*. Plus de la moitié des diplômés de licence (uniquement d'ailleurs des diplômés de l'option "éducation et

motricité") ont choisi de préparer le CAPEPS (certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive), pour la plupart à l'IUFM de Créteil. Par ailleurs, 3 diplômés de licence, option "éducation et motricité", ont opté pour la préparation au CAPE.

Le second parcours de formation après la licence est la *poursuite d'études en maîtrise*. Les diplômés de la licence "management du sport" ont tous poursuivi leur cursus universitaire en s'inscrivant à la rentrée 2000 en maîtrise de STAPS à l'UMLV. 7 d'entre eux l'ont validée et 5 étaient toujours en études au moment de l'enquête (mai 2002).

Un tiers des étudiants de la filière "éducation et motricité" s'est également inscrit en maîtrise de STAPS en 2000. Sur ces 16 étudiants, 11 ont obtenu leur maîtrise en 2001.



Une partie des diplômés de licence, réinscrits dans l'enseignement supérieur à la rentrée 2000, l'ont quitté depuis sans obtenir de diplôme supplémentaire. Seuls 5 diplômés de licence, option "éducation et motricité", ont choisi de ne pas poursuivre leurs études à la rentrée 2000 : 4 d'entre eux se sont présentés à des concours de l'enseignement.

## Plus de 50% de poursuites d'études après la maîtrise

17 des 32 diplômés, qui ont obtenu une maîtrise STAPS en 2000 ou en 2001, se sont réinscrits dans l'enseignement supérieur l'année suivant l'obtention de leur diplôme. Mais la poursuite d'études apporte une valeur ajoutée inégale en terme de "niveau d'études". Un "poursuivant" sur deux a certes choisi de préparer un diplôme de 3<sup>ème</sup> cycle (3 inscrits dans une filière de management ou de marketing du sport). Mais un "poursuivant" sur deux s'est réinscrit en second cycle : cinq diplômés de maîtrise se sont inscrits en préparation CAPEPS, trois en 2<sup>ème</sup> cycle de STAPS (deux en licence avec une option différente de celle obtenue précédemment et un en maîtrise option "recherche"). Ces diplômés de maîtrise ont donc fait du "sur place". En mai 2002, 56% des diplômés de licence 2000 et de maîtrise 2000 et 2001 sont en poursuite d'études : ce taux est élevé, eu égard au niveau des emplois envisagés et disponibles sur le marché du travail.

## Poursuivre des études en travaillant

La majorité des diplômés interrogés occupait un emploi avant d'obtenir leur diplôme. C'est encore le cas pour 25 des 43 diplômés, qui, toujours en études en mai 2002, exercent une activité professionnelle, surtout dans les domaines de l'animation ou des activités sportives : éducateur sportif, animateur sportif ou de centre, ou plus rarement entraîneur dans un club. Peu rémunérées et liées à des contrats précaires, ces activités sont accessibles aux titulaires d'un diplôme ou d'une qualification professionnelle du ministère des sports (voir encadré). Elles permettent des poursuites d'études en parallèle. Celles exercées dans le champ sportif maintiennent l'espoir de réussir un concours. Mais la difficulté de réussir un concours fait poursuivre les études. Le cercle vicieux est constitué.

### ***Titres professionnels et non professionnels du Ministère des Sports***

- le **BEES** (Brevet d'Etat d' Educateur Sportif) comporte 3 degrés (niveaux 4, 2 et "expertise et recherche")
- le **BAPAAT** (Brevet d'Aptitude Professionnelle d'Assistant Animateur Technicien) est un diplôme d'État homologué au niveau 5. Il représente le premier niveau de qualification pour l'animation et l'encadrement des activités sportives et socioculturelles.
- le **BABA** (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) et le **BAFD** (brevet d'aptitude aux fonctions de directeur). Ces diplômes sont fort courants chez les étudiants.

En mai 2002, 34 diplômés de 2<sup>ème</sup> cycle de STAPS de l'UMLV (soit 44% de l'ensemble des diplômés, ayant obtenu la licence en 2000 ou la maîtrise en 2000 ou en 2001) sont sur le marché du travail : ils ne sont plus inscrits dans l'enseignement supérieur. Globalement, les conditions de l'insertion professionnelle sont meilleures pour les titulaires d'une licence que pour les titulaires d'une maîtrise. Cela n'est qu'apparemment paradoxal : ceux qui ont choisi d'accéder rapidement à la préparation à un concours de professeur et qui ont réussi le concours ont désormais une trajectoire stable.

## **L'insertion professionnelle à l'issue de la licence**

18 étudiants, qui ont obtenu leur licence en 2000, sont en mai 2002 sur le marché du travail. Deux tiers d'entre eux sont professeurs. Près des deux tiers exercent une activité dans le champ sportif. Ceux qui occupent un emploi, sans avoir réussi un concours, sont animateur sportif dans un club (en CDI), professeur d'EPS contractuel dans un collège (en CDD) ou intermittent du spectacle. Un diplômé est en recherche d'emploi.

### **Les 18 diplômés de licence sur le marché du travail à la rentrée 2001**

**5** professeurs d'EPS (CAPEPS)  
**4** professeurs des écoles (CAPE)  
**3** professeurs de sport de la ville de Paris  
**3** salariés en emploi précaire (dont 2 dans les domaines de l'éducation et du sport)  
**2** salariés en emploi stable (dont 1 dans les domaines de l'éducation et du sport)  
**1** personne au chômage

**Sébastien, 24 ans, professeur d'EPS en lycée.** "Depuis ma sortie du collège, je souhaitais devenir enseignant et mon amour du sport m'a conduit vers la filière STAPS. Après avoir obtenu ma licence option "éducation et motricité", j'ai entrepris de passer le concours du CAPEPS. J'ai trouvé cet examen assez difficile, d'autant que le contenu n'est pas en entière relation avec le métier; je me suis senti mieux préparé, par la formation, pour les examens écrits que pour les oraux. Ces derniers me sont apparus extrêmement portés sur la technique des disciplines, ce qui implique des connaissances approfondies que l'on ne nous a pas transmises. Malgré la difficulté, j'ai réussi le concours et je suis désormais professeur d'EPS dans un lycée de "campagne" où il règne une bonne ambiance que ce soit entre professeurs ou avec les élèves. A la différence de l'enseignement en collège où l'objectif est la découverte de divers sports, le but est ici d'approfondir les connaissances et de faire progresser les élèves sur des disciplines plus ou moins imposées. Ma plus grosse difficulté est de réussir à motiver l'ensemble des élèves sur des activités comme le badminton, l'endurance, la gymnastique, le basket, le hand-ball, ou le hockey en salle, sachant que les goûts de chacun sont différents et que, pour certains, le sport n'est pas primordial. Cela n'enlève pourtant rien à mon optimisme car ce qui me plaît c'est le relationnel ainsi que de faire progresser les élèves, ce qui pour moi est très gratifiant. En ajoutant à cela le fait que le salaire est convenable et que l'on dispose de beaucoup de temps libre, je m'estime amplement satisfait de mon emploi et, pour le moment, je ne souhaite pas en changer sauf, peut-être, à enseigner plus tard dans le supérieur".

**Laurent, 25 ans, professeur de sport à la ville de Paris.** "En tant que sportif de haut niveau, il m'apparaissait primordial de travailler en milieu sportif. C'est pour cela que je me suis inscrit en STAPS à UMLV. Je me suis présenté, après ma licence, au concours du CAPEPS et à celui de professeur de la ville de Paris. Le public visé n'ayant pas les mêmes caractéristiques, les épreuves ont un contenu différent. Le premier concours s'étant soldé par un échec et le second par une réussite, j'ai endossé le rôle de professeur de sport à la ville de Paris, dans l'enseignement primaire. Cet emploi m'a agréablement surpris par son mélange du physique et du pédagogique. J'interviens environ deux heures par semaine dans chacune des classes de l'établissement en collaboration avec l'institutrice. L'apprentissage des règles sportives complète son travail dans l'enrichissement du vocabulaire, dans les techniques de calculs mathématiques et bien entendu dans le développement moteur et dans la discipline inculquée aux enfants. A ce côté positif, s'ajoute un emploi du temps facilement modulable et peu chargé puisque je dispense 20 heures de cours par semaine. Je suis cependant contraint de rester sur Paris. C'est pour cela que j'envisage de repasser, plus tard, le CAPEPS en interne, pour pouvoir déménager tout en conservant mes points d'ancienneté."

## La maîtrise n'améliore pas les conditions d'insertion

Parmi les diplômés de maîtrise 2000 et 2001, 16 sont sur le marché du travail en mai 2002 (10 maîtrises 2000 et 6 maîtrises 2001). La moitié exerce une activité dans le domaine du sport (proportion moindre que celle observée pour les titulaires d'une licence).

**6 ont présenté un concours dont 5 le CAPEPS :** 2 l'ont obtenu et une étudiante a réussi le concours du CAPE (qu'elle préparait en plus du CAPEPS). D'autre part, un étudiant a présenté avec succès le concours de fonctionnaire de police. Tous ces lauréats ont débuté leur emploi en septembre 2001. 4 personnes sont donc actuellement fonctionnaires, dont 2 dans les domaines de l'enseignement et du sport. Les 2 candidats malchanceux au CAPEPS sont depuis fin 2001 professeurs d'EPS vacataires.

**10 n'ont pas présenté de concours,** dont 3 diplômés issus de l'option "éducation et motricité" qui vise pourtant la préparation aux concours de l'enseignement. Leur situation est globalement plus difficile. En effet, seulement 3 d'entre eux ont trouvé au cours de l'année 2001 un emploi en CDI, mais aucun dans le domaine du sport. Cinq diplômés occupent un emploi en CDD dont 4 dans le domaine du sport (2 dans des associations sportives et 2 dans des municipalités); parmi eux, 3 déclarent rechercher un autre emploi. Enfin, 2 diplômés de maîtrise étaient en recherche d'emploi au moment de l'enquête.

### Les 16 diplômés de maîtrise sur le marché du travail

2 professeurs d'EPS (CAPEPS)  
1 professeur des écoles (CAPE)  
7 salariés en emploi précaire (dont 6 dans les domaines de l'éducation et du sport)  
4 salariés en emploi stable (aucun dans les domaines de l'éducation et du sport)  
2 personnes au chômage

**Wilfried, 29 ans, emploi jeune.** "J'occupe un poste d'emploi jeune en tant que conseiller départemental de tennis de table. Après avoir passé un DEUG de Sciences Economiques et après avoir travaillé durant trois années comme entraîneur de tennis de table, j'ai pu obtenir une équivalence qui m'a permis d'intégrer la maîtrise de STAPS. En plus de mon diplôme de tennis de table, je souhaitais augmenter mes chances en ayant un diplôme supplémentaire pour travailler dans mon sport de prédilection. Mon activité consiste à organiser des stages, des compétitions, à intervenir dans les écoles pour faire connaître ce sport, afin d'augmenter le nombre de licenciés. Parallèlement, j'encadre de jeunes pongistes en Seine-et-Marne. Je me sens tout à fait épanoui dans cet emploi, qu'il s'agisse de l'entraînement ou de la gestion d'un club. La seule ombre au tableau vient de la nécessité d'être présent le week-end et les soirs de semaine, mais ma passion atténue ce désagrément".



## Les conditions d'emploi : jugements des diplômés

En mai 2002, 34 des 77 diplômés enquêtés sont sur le marché du travail. Plus que le niveau de diplôme, c'est le fait d'avoir obtenu un concours qui détermine la "qualité" de l'emploi occupé.

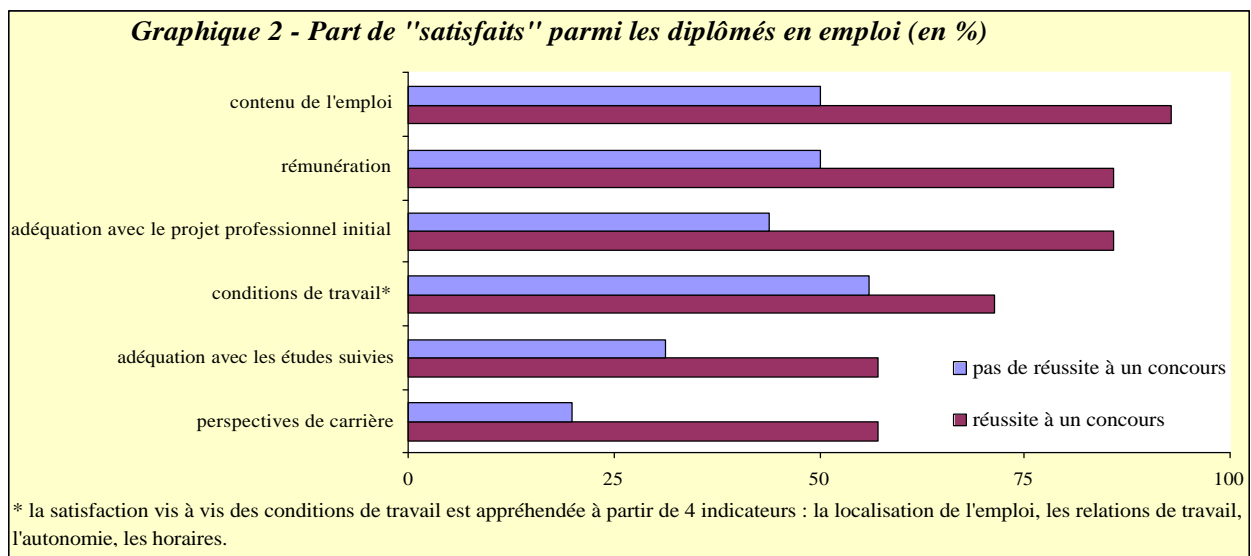
Près de 6 diplômés sur 10 ont déjà présenté au moins un des trois concours de l'enseignement pris en considération. Les trois quarts d'entre eux (soit 15 individus) en ont réussi un. Un seul diplômé de l'option "management du sport" actuellement en emploi a tenté sa chance : sans succès jusqu'à présent. On dénombre en définitive 7 titulaires du CAPEPS (5 licences et 2 maîtrises), 5 titulaires du CAPE (4 licences et 1 maîtrise) et 3 réussites au concours de la ville de Paris (3 licences). Si au total 44% des personnes qui sont sur le marché du travail ont réussi un concours de l'enseignement, ce taux s'élève à 63% pour les diplômés de l'option "éducation et motricité". Ainsi l'obtention d'un concours constitue le premier moyen d'accès à l'emploi.

### Les moyens d'accès au 1er emploi après l'obtention du diplôme

- 11 par concours (32%)
- 7 par relations professionnelles antérieures (21%)
- 7 par candidatures spontanées (21%)
- 4 par relations personnelles (12%)
- 3 par petites annonces (9%)
- 2 par agence d'intérim (6%)

Au total, parmi les 31 personnes en emploi en mai 2002, on recense 19 salariés en CDI à temps complet (dont 14 professeurs), 7 salariés en CDD à temps complet, 5 salariés à temps partiel et 3 demandeurs d'emploi.

*Les diplômés ayant réussi un concours de l'enseignement se montrent plus souvent satisfaits de leur emploi.* Les écarts de satisfaction entre les professeurs et les autres sont très importants (graphique 2). Sur les 10 diplômés qui déclarent rechercher un autre emploi que leur emploi actuel, un seul est professeur (il a obtenu le CAPEPS).



Les diplômés de l'option "éducation et motricité" sont davantage satisfaits de leur emploi que les diplômés de l'option "management du sport". Ces derniers travaillent moins souvent dans les domaines du sport et bénéficient de rémunérations globalement moins élevées. En outre, 2 des 3 demandeurs d'emploi sont diplômés de cette option.

**Henri, 29 ans, emploi de transition.** "Passionné de sport, je me suis réorienté en STAPS après avoir obtenu un BTS d'action commerciale. A partir de la licence, j'ai opté pour l'option "management du sport" car l'idée d'encadrer des équipes de jeunes m'attirait fortement. J'ai trouvé que la formation était d'un bon niveau, les professeurs y étant pour beaucoup. Malheureusement il est très difficile de trouver un emploi avec une maîtrise, c'est pourquoi je souhaite passer les concours d'éducateur sportif ou le brevet d'état pour quitter mon emploi de transition chez France Télécom, lequel est loin de mon objectif professionnel."

## Bilan et perspectives

On sent la passion du sport chez les étudiants de STAPS. Elle est au cœur de leur trajectoire universitaire : obtenir un diplôme dans le champ sportif, poursuivre des études pour obtenir un diplôme plus élevé ou encore un diplôme du ministère des sports. Elle est au cœur des emplois occupés au cours des études (le marché des jobs dans le champ sportif existe), et de leurs projets professionnels (certains se contentent d'emplois précaires après l'obtention de leur diplôme et pensent intégrer un emploi stable à terme par la voie des concours internes).

L'emploi n'est cependant pas toujours au rendez-vous de la passion. Si le marché du travail "enseignant" est clairement institutionnalisé, il n'en va pas de même du marché du travail des autres métiers du sport. Bien plus, le marché du travail des enseignants de l'Education nationale, accessible avec le CAPEPS, est en expansion (plus de 1.000 postes mis au concours chaque année), mais il n'est pas à la hauteur de la demande : plus de 6.500 étudiants ont obtenu une licence de STAPS en 2000.

### **Réactions : Eric LEVET-LABRY, responsable de l'UFR STAPS**

"Pour les diplômés de l'option "éducation et motricité", les réussites au CAPEPS sont correctes mais on constate que certains valident également le CAPE, ce qui est positif. Il serait intéressant de suivre cette cohorte afin d'étudier les insertions après 4 ou 5 ans, car nombre de diplômés passent le CAPEPS en interne après 3 ans d'expérience. Les situations vont donc s'améliorer à l'avenir.

La filière "management du sport" est récente à l'UMLV. Les diplômés de cette option interrogés par l'Ofipe constituaient la première promotion. Il était indispensable de construire un cursus différencié car il est évident que tous les étudiants de STAPS ne souhaitent pas devenir enseignants. La particularité de

l'option "management du sport" à l'UMLV est d'être principalement orientée vers les entreprises privées, alors que dans les autres universités, les débouchés identifiés sont plutôt ceux des collectivités territoriales. Ainsi cette option attire des étudiants d'autres universités à partir de la licence. Cependant, nombre d'étudiants poursuivent des études en management faute de mieux. En effet, aucune formation réellement professionnalisée n'est proposée pour ceux qui souhaitent s'insérer rapidement sur le marché de l'emploi. L'idée est donc de proposer une alternative professionnalisante à ces étudiants.

Plusieurs projets de licence professionnelle sont en cours : dans les domaines de l'aide judiciaire et du sport ou de l'organisation au sein des entreprises sportives. Le développement de la filière STAPS doit également passer par la création de diplômes de 3<sup>ème</sup> cycle : des DESS ou des Masters. Il s'agit d'identifier, de finaliser et de mettre en valeur l'originalité de notre offre de formation dans le cadre national des STAPS. Pour les étudiants, il est nécessaire de valoriser professionnellement ces poursuites d'études.

Mais pour créer ces nouveaux diplômes, nous sommes confrontés à un problème de moyens : nous avons un faible taux d'encadrement et donc peu d'universitaires pour porter les nouveaux projets. D'autre part, il n'est pas facile de quantifier et de qualifier les emplois à la sortie à bac + 3 et bac + 5 car les diplômés de management peuvent trouver des emplois en dehors du secteur sportif".



### **Pour aller plus loin**

- **CAMY Jean**, *Rapport sur la mission "professionnalisation des études en STAPS"*  
Ministère de l'éducation nationale, mars 2002.
- **HERAULT Dominique, VANDERSCHULDEN Mélanie**, *Les sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS)*  
Ministère de l'éducation nationale, DPD, note d'information 01.39, août 2001.
- **MARTINELLI Daniel, MOLINARI Mickaële**, *L'insertion professionnelle en 1999 des diplômés de l'enseignement supérieur, 2<sup>ème</sup> partie "L'insertion à l'issue de la filière STAPS"*  
Marseille, CERECQ, documents n°150, juin 2000.